au vent afin de virer lof pour lof ; le navire n'obéissant pas assez vite, commença à talonner et fut jeté à la côte.

Malgré une mer furieuse, le lieutenant réussit à gagner la terre; à l'aide d'une ligne, on établit un va-et-vient et, avec l'aide des gens du pays, qui étaient accourus porter secours aux naufragés, on parvint à sauver tout l'équipage.

A la basse mer, on sauva également les bagages des marins et quelques ustensiles.

L'état de la mer rendant tout renflouement impossible, peu de temps après, le navire était rompu et réduit à l'état d'épave.

Comme nous l'avons annoncé, tout l'équipage a été rapatrié par le vapeur *Talisman*, venant de Leith, et arrivé en notre ville dans la soirée de dimanche.

— En même temps que les pêcheurs du *Travailleur*, le *Talisman* a ramené en France les hommes qui montaient le lougre *Marie-Stella*, condamné à Islande, le 19 mai, à la suite d'une voie d'eau qui s'était subitement déclarée.

Deux marins de ce navire ont été transbordés sur la goélette *Intrépide*, où ils finiront leur campagne de pêche.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 23 juin. — Félix Canonniers, rue Watt, 31. — Georges Delemarle, rue Lafontaine, 3.—Berthe Ployette, rue du Fontenoy, 99. — Léon Olivier, rue Daubenton, 49. — Albert Dumord, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or, 14. — Pierre Reboux, rue Neuve, 17.

MARIAGE du 23 juin. — Rémi Wibaux, 25 ans, fabricant, et Joséphine Droulers, 19 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 juin. — Adèle Gyselinck, 18 ans, piqueuse, rue de Denain, cour Saudry, 5. — Stichelbout, présenté sans vie, rue de Denain, cour Saudry, 5. — Adolphe Catteau, 62 ans, fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes, 30. — Marie Broutoux, 52 ans, pensionnaire de l'Hospice. — Cécile Destombes, 24 ans, piqueuse, à l'Hôtel-Dieu. — Elisa Catteau, 51 ans, ménagère, rue de Choiseul, cour Joseph Mullier, 14.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 21 juin. — Hélène Demoor, rue de Menin — Julien Mestdagh, rue de Gand. — Adrienne Delemille, rue de la Latte. — Marie Vanmeen, à la Croix-Rouge — Suzanne Ameye, rue des Carliers.

Du 22 juin. — Léontine Delbecq, rue de la Blanche-Porte. — Jean-Bte Braye, chemin des Carliers. — Marie Vanglabeke, sentier de Roncq.

Du 23 juin. — Henri Deposcrière, rue Winoc-Choquel. — Auguste Bonjelschin, rue de Menin. — Charles Thuillies, rue du Brun Pain. — Marguerite Cattelain, aux Phalempins. — Aline Prouvost, rue du Hase.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 22 juin. — Louis Delannoy, 31 ans, maçon et Jeanne Lepers, 21 ans, soigneuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 21 juin. — Marie Lebrun, 1 ans, maçon, rue des Molles-Briques. — Céline Dutries, ans 11 mois, rue de la Croix-Rouge

Du 22 juin. — Louis Romptoeu, 63 ans 6 mois, débourreur, rue du Chêne-Houpline. — Maria-Léonie Bouche, 37 ans 9 mois, sans profession, rue Winoc-Choquel.

Du 23 juin. — Marie-Catherine Leroux, 77 ans 8 mois, sans profession, rue Delebal. — Henri Duquennoy, 14 ans 1 mois, rue de la Belle-Vue. — Charles Vermeersch, 57 ans, teinturier, rue de la Belle-Vue.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille CATTEAU-CAESE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe-Bernard-Joseph CATTEAU, marguillier de la paroisse Notre-Dame, décédé à Roubaix, le 23 juin 1885, dans sa 62e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui aura lieu le jeudi 25 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix ; aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui seront célébrés le vendredi 26 dudit mois, à 10 heures 1/4, dans la dite église, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lys-lez-Lannoy (France), pour y être inhumé. Un train spécial partira pour Comines aussitôt le service. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 30.

Les amis et connaissances de la famille FLAMENT-DOOM qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Louise FLAMENT, décédée à Mouveaux, le 23 juin 1885, dans sa 21e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 3e classe, qui auront lieu le jeudi 25 courant, à 9 heures, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, (estaminet du Centre), à la Place.

L'Obit du Mois sera célébré le jeudi 30 juillet 1885, à 9 heures, en la même église

Les amis et connaissances de la famille VOREUX-CATTEAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Elisa CATTEAU, décédée à Roubaix, le 23 juin 1885, dans sa 56e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 25 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mercredi 24, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Choiseul, grand fort Joseph Mullier, 14.

Les amis connais sances de la famille GRYSPEERT-BOURGOIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Camille-Joseph BOURGOIS décédée à Roubaix, le 23 juin 1885, à l'âge de 38 ans et 4 mois, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 25 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, place Nadaud, 9 et 11.

Les amis et connaissances de la famille GUIDEZ-PILLON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Eugène-Joseph GUIDEZ, cardier, décédé à Roubaix, le 22 juin 1885, dans sa 53e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 24 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 25 dudit mois, à neuf heures un quart, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Joseph, 2.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 25 juin 1885, à dix heures 1/2, pour le repos de l'âme de Madame la comtesse MIMEREL, née Emilie-Julie TRIPIER, décédée à Roubaix, le 26 mai 1885, dans sa 42e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

On est prié d'assister à l'Obit que feront célébrer les Dames de la Conférence de St-Vincent de Paul, le vendredi 26 courant, à 8 heures, en la même église.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 25 juin 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DESAUW, veuf de Dame Sabine COUVREUR, décédé à Roubaix, le 26 juin 1884, dans sa 69e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMÉES

ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Tournai. — Nous recevons de notre correspondant particulier la dépêche suivante :

« Tournai, 23 juin, 8 h. 30, soir.

« Le train omnibus faisant le service de Tournai à Bruxelles a écrasé, hier, dans la gare, un fermier nommé Bierges, qui venait prendre le train pour se rendre à Bruxelles. La mort a été instantanée. »

Le crime d'Etouges. — La chambre du conseil a ordonné la mise en liberté de Folie et de Bataille, ce dernier sous caution de 60,000 fr.

Il paraît que Ch. Bataille n'accepte pas sa liberté à cette condition. Nous lisons, à ce sujet, dans le *Hainaut* :

« La décision de la chambre du conseil a été communiquée à Charles Bataille. Celui ci a accueilli la nouvelle avec froideur.

» — Je n'accepte pas, dit-il; ce sont des biais, cela. Je veux sortir de prison entièrement lavé de l'accusation qui pèse sur moi.

» A trois heures, Charles Bataille rentrait à la prison.

» Dans l'après-midi, Me Ed. Bourlard s'est rendu auprès de son client, afin de connaître sa détermination au sujet de la décision prise par la chambre du conseil.

» Charles Bataille a répondu :

» — Je demeure en prison. Il ne me plaît pas de sortir par une petite porte dérobée. Je veux m'en aller par la grand'porte. »

Anvers. — Mgr Perraud, l'évêque-académicien, dont nous avons reproduit l'éloquent discours, est attendu en Belgique au mois d'août. Sa Grandeur prêchera, à la cathédrale d'Anvers, pendant les fêtes qui auront lieu, en cette ville, à l'occasion du 300e anniversaire du rétablissement du culte catholique par Alexandre Farnèse.

Mgr Mermillod est également attendu.

FAITS DIVERS

L'amiral Véron. — L'amiral Véron, le nouveau sénateur d'Ille-et-Vilaine, est un homme de soixante-cinq ans environ, mais qui pourrait hardiment en dissimuler quinze. Les fatigues et les épreuves de la vie de marin ont passé sur cette robuste constitution sans l'effleurer.

C'est principalement dans les mers du Nord que l'amiral Véron a navigué. Il a donc été plus particulièrement en rapport avec les Anglais et les Américains.

Les marins de ces deux pays le tenaient en très haute estime, d'abord pour ses exquises qualités de courtoisie, et ensuite pour la façon dont il leur faisait raison le verre en main.

L'amiral a, en effet, une facilité étonnante pour absorber tout ce qu'on veut sans que son cerveau s'en aperçoive. Aucun marin n'a jamais mieux tenu la voile.

L'amiral, depuis qu'il a pris sa retraite, habite toute l'année Saint-Servan, dont il est originaire. Il est président du comité monarchique de Saint-Malo.

Les péripéties d'un suicide. — Atteinte de folie à la suite de revers de fortune, la marquise de G... avait la monomanie du suicide.

Hier, à 10 heures du matin, elle se barricada dans l'appartement qu'elle habitait, seule, rue Bayard, à Paris, amoncela les meubles devant les portes et monta sur l'appui de la fenêtre, pour se précipiter dans la rue.

M. Beynaguet, commissaire de police des Champs-Elysées, prévenu à temps, arriva, amenant avec lui un serrurier.

Celui-ci essaya d'ouvrir la porte, tandis que le commissaire parlementait avec la folle.

Malgré toute l'énergie du serrurier, la porte ne céda pas et M. Beynaguet en fut pour ses frais d'éloquence.

On alla requérir les pompiers, qui dressèrent une échelle contre la fenêtre, pour essayer de sauver la folle.

Dès que la marquise aperçut l'échelle accrochée à ses fenêtres et les pompiers qui s'y engageaient, elle parvint à la repousser et à la secouer, au risque de précipiter sur le pavé ses généreux sauveteurs.

On dut renoncer à ce moyen.

Un des pompiers présents eut l'idée de fixer une corde au 5e étage et de se laisser glisser jusqu'à la fenêtre de Mme de G...

Au moment où il atteignait cette malheureuse femme, elle se précipita dans la rue et se brisa les deux jambes et le bras gauche sur le trottoir.

Transportée à l'hospice Beaujon, elle y est morte quelques heures après.

La marquise de G... était âgée de 38 ans.

Etrange aventure. — On lit dans le *Gaulois* :

« On nous annonce, trop tard pour pouvoir le faire contrôler, une aventure des plus étranges qui se serait passée dans une riche villa des environs de Paris.

» Une jeune femme, traversant le parc de cette habitation, aurait été assaillie par deux individus qui, après l'avoir endormie en lui faisant respirer du chloroforme, l'auraient, non seulement dépouillée de son argent et de ses bijoux, mais encore de tous ses vêtements. »

Les affaires Pel et Marchandon ont éveillé l'imagination des farceurs de la presse boulevardière. Voici les deux lettres que le préfet de police de Paris aurait reçues... d'après le courriériste de l'*Evénement* :

1re lettre : 22 juin 1885.

« Monsieur le préfet,

» Pel avait raison en dépit de ses juges. Elise Bœhmer n'est pas morte, et la preuve c'est que c'est elle qui vous écris (*sic*). Je vais vous dire, Monsieur le préfet, pourquoi je ne suis pas venue moi-même vous fournir des explications. Je suis mariée depuis près d'un an. Je croyais épouser un brave homme. Il s'appelait Anatole. C'était le petit nom de mon père. Cela me séduit (*sic*). J'ai fais (*sic*) la bêtise de prendre son nom.

» Quelques mois après mon mariage, j'apprenais l'assassinat de la rue de Sèze. Mon mari n'était autre que le complice de Marchandon. C'est même lui qui a tout fais (*sic*), je vous en donne ma parole d'honneur.

» Dans ces conditions, Monsieur le préfet, sauver la tête de Pel, c'était compromettre celle de mon époux. Car enfin, si coupable qu'il soit, c'est mon époux. Quelle est la femme qui n'aurait pas les mêmes tentations? Je vous le demande en toute sincérité.

Voilà pourquoi, quand je vous aurai dis (*sic*) que je suis vivante, que Pel ne m'a pas brûlé (*sic*), j'espérerai avoir sauvé la tête d'un innocent en même temps que sauvegardé celle d'un coupable.

» J'ai un enfant. Pensé (*sic*) à ce qu'il adviendrait de mon fils orphelin.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» ELISE BŒHMER, *femme* ANATOLE. »

2e lettre : 22 juin 1885.

« Monsieur le préfet,

» Je sais que le procès de ce pauvre Marchandon va venir dans quelques jours devant les assises. Il avait un complice. Vous le savez. Ce complice, c'est moi. Il est temps que je vous le dise.

» Si vous voulez savoir maintenant pourquoi je ne viens pas vous trouver, dût Marchandon mourir de mon silence, cela tient à ce que je me suis marié, il y a bientôt un an, avec une femme s'appelant Elise Bœhmer.

» Nous avons un enfant. Venir vous informer, c'est me faire prendre et c'est afficher le déshonneur de ma vie, de façon à compromettre dans l'avenir celui de mon pauvre enfant. Cela m'est impossible. Je me suis tâté. L'amour de ma réputation l'a emporté. Que feriez-vous à ma place? Je vous le demande en toute conscience.

» Voilà pourquoi, Monsieur le préfet, maintenant que j'ai fait la lumière sur cette affaire, je vous salue humblement. » ANATOLE. »

Le téléphone à grande distance. — On trouvera évidemment un jour le moyen de transmettre la parole à toutes distances.

Un journal français affirme que le problème serait déjà résolu. Cédons lui la parole :

« D'après une lettre de New-York, le problème de la conversation à grandes distances serait résolu. Un inventeur, M. Gillet, s'est présenté récemment dans les bureaux d'une grande maison de New-York, affirmant être en état de mettre les gens du monde entier en communication avec un instrument qu'il a exécuté, et qui n'est pas plus grand qu'une montre de poche.

» On crut d'abord avoir affaire à un toqué; mais le premier essai tenta, à ce monde, rempli d'étonnement tous les assistants; on lui avait donné l'autorisation de se servir, un dimanche, de fil télégraphique postal de New-York à Chicago (distance 1,760 kil. environ).

M. Gillet partit pour Chicago; là, il attacha au fil du télégraphe, à la poste, le cordon de sa petite machine, et il s'entretint parfaitement avec son correspondant à New-York. On pouvait même entendre distinctement le tic-tac d'une montre.

Un second essai a été fait, quelques jours plus tard, entre Meadville (Pensylvanie) et New-York, distance environ 800 kilomètres, avec le même succès complet. Il faut noter, à ce sujet, que le fil part de New-York en passant sous les eaux du North-River, puis jusqu'à Meadville, passe sous celles de plusieurs autres rivières, et que, en même temps, on a pu, d'un point à l'autre, faire le service des dépêches ordinaires.

Ni l'eau ni la distance ne constituent donc un obstacle appréciable, et M. Gillet affirme que l'on pourrait aussi aisément se faire entendre de San-Francisco à New-York ou de New-York en Angleterre.

Le Parlement suédois vient d'adopter une nouvelle loi contre l'ivrognerie.

Cette loi décrète que le commerce de gros ne pourra faire les livraisons d'eau-de-vie de moins de vingt cinq litres ; pour le commerce au détail, le minimum est d'un litre.

Les cabarets ne pourront être ouverts que de huit heures du matin à neuf heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, on ne pourra prendre d'eau-de-vie que pendant les repas, à raison d'un petit verre par personne.

Trop de singes. — Benarès, la ville des dieux, sur les bords du Gange, est célèbre dans les Indes. On y compte 7,000 brahmes, les pagodes y sont innombrables et dans les rues errent, pêle-mêle, singes et taureaux sacrés, les fidèles et mendiants. Les singes sacrés forment une immense colonie, ils ont leur temple et leurs prêtres, ils errent dans les rues, pénètrent dans les maisons et édifices publics, ravagent les jardins potagers sans qu'on ose détruire cette sacrée engeance.

Ces quadrumanes se sont multipliés à tel point qu'ils commencent à devenir sérieusement à charge de la population, car 20,000 singes, dans une cité de 200,000 habitants, c'est trop, d'autant plus qu'il ne vient l'idée à aucun d'entre eux de finir ses jours en se jetant dans le fleuve sacré, comme le font fréquemment les fanatiques du pays.

Sous la pression de l'opinion publique, les brahmes décidèrent de réduire de moitié la colonie des singes sacrés; mais, comme il ne saurait être question de les détruire, on décida de s'entendre avec la compagnie du chemin de fer pour en déporter 10,000. Et les brahmes commencèrent à rassembler dans les rues tous les singes qu'ils purent rencontrer; on en transporta des masses de l'autre côté du Gange, dans les palais du radjah. Mais les rusés compères flairèrent le danger; ils n'attendirent pas qu'on eût formé des trains spéciaux pour les emmener vers le sud-ouest. Le même soir, on les voyait sauter dans toutes les barques qui traversent le fleuve, pour rentrer dans leur capitale.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

La date des élections

Paris, 24 juin. — On lit dans le *Gaulois* :

« Le ministre de l'intérieur a annoncé, hier matin, à plusieurs députés qui l'attendaient à son retour du conseil des ministres, que la date des élections générales serait définitivement fixée samedi, à la séance du prochain conseil.

Les comités conservateurs

Paris, 23 juillet.—Le *Figaro* annonce, ce matin, qu'un autre comité conservateur vient de se former. Il comprend vingt membres et est exclusivement composé d'impérialistes. Il a l'intention de présenter une liste aux suffrages des électeurs.

On nous dit toutefois, ajoute notre confrère, que les deux comités sont disposés à s'entendre pour arrêter une liste unique. On assure même que des pourparlers sont engagés pour fusionner les comités et arrêter en commun la liste définitive.

La nomination de M. Bourée

Paris, 24 juin. — Le *Gaulois* croit savoir que M. Bourée va être nommé incessamment ministre de France à Stockholm ou à Copenhague.

Si le décret n'a pas été signé plus tôt, c'est que M. Bourée a été consulté à diverses reprises, au ministère des affaires étrangères, pendant la durée des négociations du traité signé le 9 juin avec la Chine.

L'amiral Courbet

Paris, 24 juin. — Les *Tablettes des Deux-Charentes* annoncent que le *Bayard*, portant les restes de l'amiral Courbet, est parti mercredi soir, des îles Pescadores, faisant route pour la France.

Une question du *Gaulois* :

« Est-il vrai que le ministre de l'intérieur ait envoyé, dimanche dernier, une dépêche aux préfets, pour les inviter à obtenir des journaux de leur département qu'ils ne reproduisent pas les lettres de l'amiral Courbet, sous prétexte que ces lettres étaient apocryphes. »

A Tunis

Paris, 24 juin. — On lit dans la *Ligue* :

« Dimanche dernier, les membres de la colonie française de Tunis se réunissaient dans cette ville et faisaient un véritable pronunciamiento contre M. Cambon, résident de France près du bey de Tunis.

» Nos compatriotes, dont les griefs contre M. Cambon sont nombreux, ont conclu au remplacement immédiat de ce fonctionnaire.

» En attendant qu'une enquête ait fait ressortir le bien-fondé de ces réclamations, M. de Freycinet a pris des mesures de nature à supprimer une partie des inconvénients dont se plaint la colonie.

» Un décret signé hier par le président de la République, réglemente strictement les attributions de M. Cambon et le ramène à son rôle véritable, qui est celui d'intermédiaire diplomatique entre le bey et le gouvernement de la République française. »

D'autre part, l'Agence Havas écrit :

« La colonie française a signé une adresse dans laquelle elle proteste énergiquement contre l'usurpation d'individualités sans mandats qui, dans une réunion tenue dimanche dernier, se sont arrogé le droit de parler en son nom.

» L'adresse est déjà couverte de nombreuses signatures.

» Jeudi paraîtra, à l'*Officiel*, un décret constituant une chambre de commerce française à Tunis. »

Nouvelles de Rome

Rome, 24 juin. — Hier, le Pape a reçu le cardinal Pitra. La réconciliation est complète.

La lettre apportée par le missionnaire Giulianelli, en réponse à celle du Pape à l'empereur de Chine, émane du Tsong-li-Yamen, par lequel a été reçu le missionnaire Giulianelli. Un prince impérial assistait à l'audience. L'empereur de Chine ne reçoit personne et n'est jamais.

Le cardinal Jacobini

Rome, 24 juin. — On signale une lente amélioration dans l'état du cardinal Angelo Jacobini.

Monseigneur de Lavigerie

Rome, 24 juin.— Le cardinal de Lavigerie est parti aujourd'hui, sur un navire français, pour Tunis.

Sir Robert Hart

Londres, 24 juin. — Sir Robert Hart, l'heureux négociateur du traité de paix entre la France et la Chine, est nommé ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Pékin.

On assure, ici, que l'Impératrice a été si heureuse de la conclusion de la paix, qu'elle aurait offert à Sir Robert Hart, un fief (?) d'une très grande valeur, que le contrôleur général des douanes aurait refusé — afin, peut-être, de se réserver au poste important que lui destinait son gouvernement.

Dans ce cas, son désintéressement aurait été bien récompensé.

L'ordre à Madrid

Madrid, 23 juin.—La plupart des magasins sont ouverts. Les autorités ont pris toutes les dispositions nécessaires pour garantir l'ordre public.

Les troupes seront encore consignées dans leurs quartiers. On espère que l'ordre public ne sera pas troublé; en tout cas, le gouvernement est résolu à maintenir l'ordre à tout prix.

Don Raimundo-Fernandez Villaverde, gouverneur de la ville, a fait afficher, sur les murs de Madrid, une proclamation dans laquelle on lit :

« La tranquillité publique est menacée par des groupes séditieux qui, propageant de fausses nouvelles, cherchent un honteux prétexte pour justifier leur attitude criminelle.

» J'avertis les passants paisibles et les masses qu'ils doivent se retirer chez eux, attendu que je suis résolu à rétablir par la force, le règne de l'ordre. »

Explosion à Marseille

Marseille, 24 juin. — Hier matin, vers 9 heures, une très forte explosion a eu lieu, 12, rue Cariol, près les allées de Meillan, dans une usine de boissons gazeuses et de caves-glacières, connues sous le nom de brasserie Phocéenne et dirigée par MM. Rougier, Bertrand et Cie.

Comme à Tourcoing, c'est le générateur d'une machine à vapeur qui a éclaté.

Tout le corps de bâtiment situé en face de la cour de l'usine s'est écroulé, ensevelissant quinze ouvriers.

Immédiatement informé, le maire de la ville, M. Allard, s'est transporté sur les lieux, ainsi que le commissaire central Gaillard, et les pompiers. Mais on a rencontré de grandes difficultés dans le sauvetage.

On a pu tout de suite retirer des décombres neuf blessés, dont l'état est très grave. Il reste encore deux ou trois victimes sous les décombres, et on les croit perdues.

Jusqu'ici pourtant, il n'y a aucun mort.

Le spectacle est navrant, les parents des victimes sont là anxieux et désespérés.

Un bâtiment contigu à celui qui s'est écroulé, et où travaillaient un certain nombre de femmes, a été miraculeusement préservé par une solide grille de fer, contre laquelle sont venus s'abattre des débris de toutes sortes, sans la renverser.

Les sauveteurs travaillent avec une ardeur fiévreuse et un grand dévouement; on remarque surtout le capitaine des pompiers Troin, l'agent Chemineau, un prêtre, l'abbé Durbeux, et le docteur Chevillon.

Marseille, 23 juin.— La partie de l'usine qui ne s'est pas effondrée, a été fort ébranlée par la formidable secousse qu'elle a reçue, aussi, le reste des bâtiments menace-t-il ruines.

Pour éviter de nouvelles victimes, et sur le conseil de M. l'ingénieur Offerman, on a alors immédiatement abattu une haute maison élevée de quatre étages.

Cinquante hommes de troupe s'étaient joints aux sapeurs-pompiers, très habilement dirigés par leur capitaine, M. Troin; on est parvenu, vers sept heures du soir, à retirer des décombres l'un des trois ouvriers qu'on y savait encore ensevelis, mais ce n'est plus qu'un cadavre entièrement carbonisé.

Les fouilles continuent cette nuit, pour retrouver les deux dernières victimes.

Le maire, l'adjoint Lapeyre, le procureur de la République, avec un de ses substituts, M. Leroux, secrétaire général de la préfecture, représentant M. le préfet Cazelles absent, sont toujours sur le lieu de la catastrophe, ainsi que les agents de police et la gendarmerie.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Nominations anglaises

Londres, 24 juin. — Le *Morning-Post* dit que M. Wolff ira en Egypte comme ministre plénipotentiaire. M. Chapelia est nommé chancelier du duché de Lancastre et M. Hardyke, secrétaire d'Irlande.

Le choléra à Madrid

Madrid, 24 juin. — Il y a eu hier à Madrid, trois décès de choléra.

Les délégués du commerce madrilène ont demandé au roi d'annuler le décret déclarant que le choléra existe à Madrid, ce qui cause du préjudice au commerce.

Le roi a répondu que le choléra existe malheureusement à Madrid et qu'il ne peut donc pas annuler le décret.

Madrid, 24 juin. — A la Chambre, le ministre de l'intérieur, répondant à une question, dit qu'il autorisera les inoculations du docteur Feran, si la Faculté de médecine le conseille.

Kermesses et fêtes de l'arrondissement de Lille. — Le 28 juin. — Lille (quartier St-Etienne), Gondecourt, Mons-en-Pévèle, Templeuve, Bauvin, Monsen-Barœul, Marquette, Illies, Linselles, Lomme. — Carrousels à La Madeleine et à Fretin.

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorsleede, Néchin, Neuve Eglise, Taintegnies, Templeuve, Tournai Warneton, Wervicq Ypres

ORDRES DE BOURSE A TERME

PAIEMENT DES COUPONS

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES VALEURS

Ordres de Bourse au comptant

Courtage de l'agent de change

ROUBAIX, rue de l'Hospice, 5, ROUBAIX

MAISON FONDÉE EN 1872

Tous les jours, dépêches donnant les cours de la Bourse de PARIS 11033

VICTOR HUGO Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin *ne varietur*, comprenant 46 volumes in 8°. — Prix : **3 15 fr., payables 15 fr. par mois.** — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

10 jn 89 jt —12345

COMMERCE

Céréales et farines

PARIS, mercredi 24 juin

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 12 marques. — Tendance baisse.

	23 juin	24 juin		23 juin	24 juin
Disponible.	46 25	46 10	Juillet-août	47 75	47 50
Juillet....	47 25	47 10	4 derniers.	51 75	51 50

Marque Corbeil ..... 51 ..

Circulation : 2 500.

Blés. — Tendance calme.

Disponible.	23 40	23 40	Juillet-août	23 60	23 75
Juillet....	23 40	23 40	4 derniers..	24 60	24 60

Seigles. — Tendance calme.

Disponible.	17 50	17 50	Juillet-août	17 10	17
Juillet....	17 10	17 10	4 derniers.	16 90	16 60

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

mardi 23 juin. (Clôture).

MAIS

NEW-YORK			CHICAGO		
Juillet	54 1/4	Janvier ..	/.	Juillet.	47 3/4	Janvier ..	/.
Août..	54 3/4	Février ..	/.	Août...	47 1/2	Février ..	/.
Sept..	55 1/4	Mars...	/.	Sept...	47 1/2	Mars....	/.
Octob.	55 3/4	Avril ...	/.	Octobre	47 3/4	Avril...	/.
Nov..	/.	Mai ...	/.	Nov....	/.	Mai....	/.
Déc...	/.	Juin...	/.	Déc....	/.	Juin...	/.

FROMENT

Juin ..	100 3/4	Déc ..	110 1/4	Juillet	89 3/4	Janvier ..	/.
Juillet	101 1/2	Janvier	111 3/4	Août..	91 3/4	Février ..	/.
Août..	103 1/2	Février	/.	Sept..	93 3/4	Mars....	/.
Sept.	105 1/4	Mars...	/.	Octob.	95 3/4	Avril...	/.
Octob.	107 /.	Avril...	/.	Nov....	/.	Mai....	/.
Nov...	108 3/4	Mai...	/.	Déc....	/.	Juin...	/.

NEW-YORK, 23 juin.

APPROVISIONNEMENT VISIBLE :

Blé..	37.300.000	bushels contre	37.800.000	sem. précéd.
Maïs.	5.900.000	» »	5.500.000	»

STOCKS A CHICAGO :

Blé..	14.900.000	bushels contre	14.700.000	sem. précéd.
Maïs.	880 000	» »	725.000	»

PARIS, 23 juin

Avoine. — Les prix ne maintiennent pas leur fermeté d'hier, et montrent une faiblesse de 12 centimes environ, exceptés sur le livrable.

Courant	..	..	Juillet-août.	19 ..	..
Juin	19 50	..	4 derniers....	18 25	..
Juillet.....	19 25	..			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

ORCHIES, 22 juin.

Blé bl. 1re qté.	18 50 à	..	Avoine.....	10 ..	..
— 2e —	17 25	..	Fèves	14 50	15 50
— 3e —	16 ..	..	Pois.....	..	..
Blé de sem.	..	..	Escourgeon..	..	..
Blé roux ...	17 ..	..	Orge	..	..
Seigle.....	14 ..	..			

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, mercredi 24 juin.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre	TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. pr.			
Colza..	.. ..	28 50	21 .. 22	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. ..	63 50	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g.	.. ..	..	25 .. 26	18 ..	.. ..
Lin de pays.	.. ..	62	29 .. 21 50	25 ..	26
Lin étranger.	.. ..	54 58	18 .. 20	22 50	24
Chanvre....	.. ..	..	15	17 ..	..
Cameline .	.. ..	..	15 .. 17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 64 50 à . fr. l'hect.

PARIS, mercredi 24 juin.

(*Dépêche spéciale*)

Huile de colza	23 juin	24 juin	Huile de lin. Calme.	23 juin	24 juin
Courant..	64 50	63 50	Courant .	57 25	57 25
Juillet....	64	64	Juillet .	56 50	56 75
Juill.-août	64 25	64 25	Juill.-août	55 ..	56 25
4 derniers	66 25	66 25	4 derniers	54 25	54 25

PARIS, 23 juin.

Colza. — Les affaires sont calmes et les prix accusent une baisse de 25 centimes sur hier.

Le courant du mois, est nominal, pour ainsi dire, à 64 50.

Juillet tenu encore à 64 25, n'est demandé qu'à 63 75.

Le livrable juillet-août cote 64 25 à 64 fr.

Les 4 derniers mois, tenus à 66 25, n'auraient acheteurs qu'à 66 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible ...	63 50	.. ..	Juillet-août.	64 25	64 ..
Courant....	63 50	.. ..	4 derniers..	66 25	66 ..
Juillet. ..	64 25	63 75			

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.

PARIS, 23 juin.

Lins. — Prix un peu mieux tenus, mais sans affaires importantes.

Disponible..	57 .	57 50	Juillet-août.	55 75	56 .
Courant....	57	57 50	4 derniers..	54 ..	54 25
Juillet	56 ..	57 ..			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, mercredi 24 juin.

	COTE OFFICIELLE			
	Cours du jour			Cou rapréced
		Off.	Dem	
Sucre n° 3 (88 deg)	46 .	..	..	46 50
— bl. typ. n° 3	..	..	..	50 ..
— rainé k. n° 1	112 ..	..	..	112 ..
Betteraves disp	..	..	..	44 ..
Mélasse ..	47 ..	..	..	47 50
3/6 fin disponib	..	..	..	..

PARIS, mercredi 24 juin.

(*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène. — Tendance baisse.

	23 juin	24 juin	C. de clôture.
88 disponib..	45 50 ..	45 50